Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 82 (1946)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXII[e] ANNÉE — N° 13 30 mars 1946

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Encore une expérience.* — *A propos d'un concert.* — Genève : U. I. G. - U. A. E. E. — U. I. G. - Dames : *Assemblée du 20 mars.* — *Rappel.* — U. A. E. E. : *Assemblée du 15 mars.* — *Un oubli.* — ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE : *Convocation.* — Neuchâtel : *Traitements et âge d'entrée dans l'enseignement.* — *Réponse du bulletinier.* — Informations : *Examens de recrues.* — *Bibliographie.* — *Billet de la semaine.*

Partie pédagogique : B. Beauverd *La note, quel piètre moyen éducatif!* — Georges Durand : *A propos d'une échelle d'appréciations.* — M. J. : *L'école provisoirement chimérique.* — R. D. : *Brève réponse.* — J. Savary : *La tapisserie.* — Lectures géographiques : *Mongolie.* — Lecture fouillée : Charles Bornand : *Beaumarchais : La calomnie.* — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ENCORE UNE EXPÉRIENCE

15 jeunes gens, un maître, cinq journées dans un inconfortable chalet : voilà les faits.

Une poignée de beaux souvenirs, une moisson d'expériences humaines, un trésor de relations nouvelles, voilà le bilan.

Les jeunes gens des cours d'éducation civique désiraient un camp de ski.

— D'accord, mais organisez-le vous-mêmes !

Le maître suggère, les jeunes gens se mettent à l'ouvrage. Ils forment une société, désignent leur chef, leur caissier, leur secrétaire, les responsables du matériel et de la subsistance. Ils prennent contact avec les autorités communales, l'I. P., le Ski-Club qui prêtera son chalet. Le garde-forestier marque un arbre sec que les jeunes gens vont débiter. En trois semaines, l'inventaire du matériel nécessaire est établi, les commandes prêtes à être passées aux fournisseurs et aux arsenaux, le plan de subsistance mis au point avec le détail des menus et des recettes, le budget voté, la loi du camp adoptée, l'examen I. P. organisé, la paille apportée au chalet. Chaque participant sait exactement ce qu'il devra fournir et connaît ses responsabilités.

Les jeunes gens envoient alors au Département le plan complet de l'organisation et du travail, ce dernier établi par le maître, et demandent l'autorisation de réaliser leur rêve. Le Département hésite, hésite, et finalement donne l'autorisation. Le camp a lieu.

On n'est pas à l'hôtel, là-haut. Pas d'eau. Il faut creuser profondément dans la neige pour retrouver, quand on a de la chance, le cours du ruisseau. Bidon par bidon, on transporte l'eau précieuse. Il faut scier, couper le bois. Il faut balayer, laver, essuyer. Pas d'électricité. Il faut entretenir les lampes à pétrole et à carbure. Pas de chef de cuisine. Il faut, après chaque repas, éplucher les légumes pour le repas suivant. Pas de domestiques. C'est la corvée qui se lève tôt et, en

jurant dans la cuisine glacée, s'acharne sur un feu qui refuse de flamber tandis que la fumée brûle les yeux.

Pourtant, on tient l'horaire, et l'on arrive sans accroc au bout du programme.

La discipline ? On n'y pense même pas. Bien sûr, la première nuit est épique, et le chalet grouille de spectres. Les poutres, les planches, les chéneaux, les vieilles marmites, tout s'anime. A minuit, le sommeil a raison de l'excitation générale. Mais les « durs » mijotent un mauvais coup. A une heure, ils déclenchent une offensive foudroyante dans un vacarme épouvantable. Intervention virulente du maître, qui condamne les fantômes à balayer tout le chalet, du haut en bas. Inspection à trois heures. Tout est propre ; les fantômes bayent... Et les nuits suivantes, c'est à qui ronflera le premier.

Ces jeunes gens sont presque des hommes. Les uns gagnent leur vie comme ouvriers, comme manœuvres. Les autres sont paysans. Le soir, après les derniers cours, ils parlent de leur métier, ils racontent leurs déboires, leurs joies. Magnifique éducation mutuelle et civique. Et pour le maître, que de découvertes !

Maintenant, ces jeunes gens sont dispersés. Ils se réuniront une fois encore pour liquider le camp et adopter les comptes. En se quittant, ils diront : « A la prochaine ! »

Ai-je besoin de dire que la participation des élèves à l'organisation du camp ne diminue nullement le travail du maître. Mais pour l'esprit du camp, quel avantage quand les participants peuvent dire, avec ce ton désinvolte qui cache la fierté : « Notre camp est prêt ! »

Iurg Barblan.

A PROPOS D'UN CONCERT D'ENFANTS ET D'ADULTES

Renouvelant l'expérience heureuse de faire participer des élèves à une audition d'adultes, notre collègue Emery organise, le dimanche 31 mars, à 16 h., dans le temple de **Lutry**, un concert où les voix claires des enfants se mêleront aux voix graves des hommes dans des œuvres mixtes de Gomolka, Rameau, J.-S. Bach, Haendel. Cette audition de chœurs a cappella, exécutés dans la forme la plus pure de la musique vocale, doit intéresser nos collègues-directeurs qui peuvent, dans leurs manifestations artistiques, unir les voix de leurs élèves à celles des parents.

GENÈVE

U. I. G. - U. A. E. E.

La question de **l'Ecole moyenne** sera présentée dans le cadre du projet *Dupont-Willemin* par le prof. *André Oltramare*, le **vendredi 12 avril, à 17 h.**

Retenez cette date et venez nombreux manifester votre intérêt pour une grande question pédagogique **pratique.** *I. M.*

U. I. G. - DAMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MARS 1946

La séance est ouverte à 16 h. 45 par Mlle Baechler, nouvelle présidente, qui remercie vivement Mlle Géroudet de tout le travail qu'elle a accompli pendant ses deux ans de présidence.

Mlle Baechler déplore que si peu de collègues soient présentes. L'inertie de certains membres est regrettable ; il faut qu'il existe davantage de solidarité entre nous.

Communications du Comité

Propositions de M. Matile. Il s'agit de prévoir un fonds de lutte pour que nous ne nous trouvions pas dépourvus en face des combats à venir. Cette proposition est accueillie favorablement par les collègues présentes et c'est à l'unanimité que la décision prise par l'U. I. G. - Messieurs de prélever le 10 % de la prochaine allocation mensuelle est votée. Cependant, il nous semble juste de demander cet effort à chaque collègue, membre ou non de l'Union, puisque toutes profitent du résultat de notre action et de nos luttes.

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat. La dernière assemblée s'étant prononcée contre l'établissement de statuts, le Cartel reste un groupement provisoire qui agit en cas de nécessité. Le président actuel est M. Revillet, employé de l'administration. Il propose d'étudier immédiatement le problème de la revalorisation de nos traitements.

Formation d'un groupement des corps enseignants enfantin, primaire et secondaire. Une rencontre de délégués de nos U. I. G. dames et messieurs, de l'U. A. E. E. et des associations secondaires a eu lieu le 18 mars pour examiner le projet d'un groupement des enseignements enfantin, primaire et secondaire. Le principe en ayant été admis, une commission s'est formée, chargée d'élaborer les statuts du corps enseignant. Un mémoire contenant les désirs de chaque enseignement sera envoyé au Département.

Nos collègues saisissent tout l'intérêt et l'importance de ce groupement et Mme Borsa accepte d'y être notre déléguée.

Fusion des U. I. G. dames et messieurs. M. Gaudin informe notre présidente que la proposition d'une fusion faite par un de ses collègues et appuyée par l'U. I. G. - Dames a été repoussée. Par contre, les messieurs sont favorables à une collaboration plus étroite entre les deux Unions dans les cas où elle paraîtra souhaitable.

Cumul. Un referendum a été lancé le 18 mars contre l'abrogation de la loi sur le cumul pour le corps enseignant. Nous demanderons au Département de nous soutenir officiellement par la presse et d'exposer lui-même la question.

Divers. Mlle Baechler a reçu une *lettre de la S. P. R.* Les manifestations prévues doivent être avancées. Les dates des 5-7 juillet proposées nous conviennent parfaitement.

Mlle Berney lit une *lettre de Mlle Géroudet* qui remercie les membres de l'Union d'avoir insisté pour que la nouvelle indemnité accordée à la présidente lui soit attribuée par effet rétroactif.

Nous entendons ensuite le rapport des déléguées de notre association à différents groupements.

Radio scolaire. Mlle Richard regrette que peu de collègues seulement utilisent le formulaire. Mlle Géroudet propose des émissions d'initiation musicale. La plupart de nos collègues estiment qu'une mise au point des appareils est nécessaire.

Centre de liaison. Mme Borsa rappelle les activités du Centre dans l'année écoulée. Le nombre des femmes ayant voté lors des élections des « prud'femmes » a été plutôt décevant. La campagne pour le suffrage féminin compte au nombre des activités attendues pour cette année.

Ecolier romand. Mme Moret remarque que l'équilibre du budget a été gardé tout en maintenant la qualité des journaux.

Cartel d'hygiène sociale et morale. Mme Haubrechts nous informe qu'en raison de la maladie de Mlle Gourd, le Cartel a eu une activité très réduite cette année.

Pro Familia. Mlle Seidel nous apprend que les allocations familiales s'élèvent à un total de 3 313 000 francs. Elle recommande le Bureau d'adoption.

A. G. M. E. P. M. Moret succède à M. Sauthier pour la présidence. Mlle Fontana remarque que le cours des dames, donné par Mlle Metz, a été plus fréquenté que l'année passée.

Ouvroir. Mme Roller a pu adresser Fr. 350.— à cette institution. Elle espère que les allocations permettront un total un peu supérieur à l'avenir.

Séance levée à 18 h. 35. *D. J.*

RAPPEL

Audition de chansons enfantines, mercredi 3 avril, 16 h. 45, « Notre Genève », Grand'Rue 23.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 mars 1946, à la Taverne de Plainpalais

Il est bien regrettable que si peu de nos membres aient pris la peine d'assister à cette séance au cours de laquelle des décisions importantes ont été prises.

La situation financière de notre association est bien loin d'être satisfaisante : l'exercice 1945 accusait un déficit inquiétant. Il s'agit donc de trouver de l'argent. Comment ?

1. En recrutant de nouveaux membres. Elles sont trop nombreuses celles de nos collègues qui, tout en profitant des avantages acquis par notre Union, refusent d'en faire partie.
2. En augmentant la cotisation. Mme Cullaz propose que l'on maintienne à Fr. 13.— la cotisation. L'augmentation de deux francs sera compensée par l'aide aux victimes de la guerre qui cesse cette année.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Dorénavant, nous verserons chaque année Fr. 7.— de cotisation, plus Fr. 6.— d'abonnement à l'*Educateur,* soit Fr. 13.—.

3. En portant de Fr. 1.— à 5.— l'amende infligée aux membres qui, *sans raison valable,* s'abstiennent d'assister à l'assemblée administrative annuelle. Adopté à l'unanimité.

On passe ensuite à l'examen d'une proposition présentée par M. Iwan Matile de l'U. I. G. M. Matile aimerait que lors du paiement de nos allocations, fin mars, nous constituions par un *versement unique* un « Fonds de lutte ». Ce fonds serait la propriété de chaque association et servirait à couvrir les frais de l'Intersyndicale. Cette proposition est également acceptée. Quant à la somme à verser, elle correspond au 10 % de l'augmentation mensuelle. *M. C.*

Un oubli

J'ai omis de signaler dans le compte rendu de l'assemblée administrative annuelle — je m'en excuse — un petit changement survenu au Comité.

Votre bulletinière, tout en gardant sa charge, ne pourra plus, pour des raisons de famille, assister aux séances du Comité. Mme Forestier-Collin a bien voulu accepter de la remplacer. Un grand merci !

M. C.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Les membres de l'Association et tous les membres du Corps enseignant sont convoqués le dimanche 31 mars, à 14 h. 30, à la salle centrale, pour entendre M. le Dr Hermann Muller, de Gland, qui donnera une conférence dont voici le titre : « Les appréhensions d'un médecin au sujet de l'avenir de notre pays », et qui portera sur trois points spéciaux : alimentation défectueuse ; alcoolisme ; appauvrissement spirituel.

Venez nombreux. Invitation cordiale à tous.

NEUCHATEL

A PROPOS DE TRAITEMENTS ET DE L'AGE D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT

Sous le titre : « Un peu de statistique », l'*Educateur* du 9 février a publié quelques chiffres (six exactement) destinés à prouver que l'âge d'entrée des instituteurs et des institutrices dans l'enseignement n'a pas évolué autant qu'on l'affirme parfois. Possible, tout dépend de ce que l'on affirme.

Toutefois, il nous a paru, dès l'abord, qu'il convenait de prendre garde de ne pas tirer des conclusions trop hâtives de chiffres dont la base est relativement restreinte, et cela nous a conduit à examiner le problème, de notre côté, sur la base des données dont nous pouvions disposer.

Disons d'emblée qu'à notre humble avis, il est évident que, quand il s'agit de parler de nos traitements, ce qui compte, ce sont moins les

« moyennes » (même établies sur une large base comme cela devrait être) que les cas particuliers. Or, nous côtoyons tant de collègues qui sont entrés dans l'enseignement à un âge beaucoup plus avancé que l'âge moyen établi par l'article du 9 février et qui supportent encore actuellement le lourd fardeau de leur long chômage ou du retard que leur tardive nomination a provoqué dans l'amélioration normale de leur situation qu'il vaut, en effet, la peine de revenir sur la question.

Le tableau suivant montre éloquemment que, dans la réalité, la situation est plus grave que ne le laissent supposer les chiffres publiés par l'*Educateur*.

Notre enquête s'étend sur **tous** les instituteurs et institutrices en fonctions dans l'une de nos villes depuis 1940, abstraction faite de deux institutrices nommées tardivement par suite de mariage. En tout 29 instituteurs et 44 institutrices entrés en fonctions entre 1894 et 1945, dont l'activité s'étend donc sur un demi-siècle.

Nous constatons ce qui suit dans les groupes de titulaires nommés avant 1910 — de 1910 à 1919 — de 1920 à 1929 — de 1930 à 1939 et de 1940 à 1945.

	Instituteurs			*Institutrices*		
Année de la nomination dans le canton	*Nombre de titulaires*	*Age (première nomination*	*Age moyen*	*Nombre de titulaires*	*Age (première nomination)*	*Age moyen*
1894 - 1909	6	18 à 20	19,3	11	18 à 21	19,4
1910 - 1919	8	19 à 22	20,2	12	19 à 29	21,9
1920 - 1929	4	20 à 24	22,7	8	20 à 27	24,7
1930 - 1939	6	22 à 29	25,5	7	23 à 27	25,4
1940 - 1945	5	26 à 28	27,0	6	23 à 35	30,5
	29			44		

Notons encore que, sur 12 instituteurs dont la première nomination est postérieure à 1926, 9 avaient dépassé l'âge de 25 ans lors de cette nomination. (En passant, et pour mettre chacun à l'aise, l'auteur de ces lignes est l'un des 3 privilégiés.) De même des 15 institutrices nommées dans la même période, 12 avaient dépassé l'âge de 25 ans lors de leur première nomination.

Le lecteur tirera lui-même ses conclusions. Nous nous bornons à faire deux observations :

1. L'âge du plus jeune titulaire nommé va en s'élevant pour chaque groupe, sauf pour le dernier groupe des institutrices où, il faut le dire, le cas fait figure d'exception : les 5 autres titulaires du groupe avaient, en effet, atteint l'âge de 28 ans au moins, au moment de leur nomination.

2. Il est probable que les campagnes présenteraient des moyennes moins élevées. Une statistique semblable, faite pour l'ensemble du canton, pourrait seule nous renseigner. Il n'en reste pas moins que le contingent des titulaires de classes primaires nommés tardivement est **très** important, et que c'est le devoir de ceux qui examinent la question du réajustement des traitements de tenir compte de ce facteur.

Paul von Allmen.

RÉPONSE DU BULLETINIER

L'auteur des lignes ci-dessus paraît avoir compris que les moyennes dont j'ai fait état dans ma communication du 9 février concernent l'âge des assurés admis dans le Fonds scolaire au cours des années 1920, 1937 et 1942. Je précise en passant qu'il s'agit en réalité des années 1936 et 1941 qui marquent la limite de la statistique établie dans les bilans de 1937 et 1942.

Vus sous cet angle, mes renseignements ne permettent aucune conclusion sérieuse. La base en est trop restreinte, et je comprends que M. von Allmen ait voulu l'élargir par son enquête portant sur l'effectif complet des titulaires en fonctions dans l'une de nos villes dont il tait le nom pour l'identifier ensuite à propos de sa nomination, Neuchâtel avec 29 instituteurs et 44 institutrices en activité au 31 décembre 1945.

Faute de quelques explications, hélas, j'ai poussé mon cher collègue à faire ce métier assez mal rétribué qui consiste à enfoncer une porte ouverte. L'expert du Fonds scolaire, en effet, a englobé dans sa statistique tous les assurés en fonctions au 31 décembre 1920, 1936 et 1941 et non pas seulement ceux qui ont été affiliés au cours de ces trois années.

Cette statistique répond donc bien à la remarque formulée dans l'article ci-dessus : « Une statistique semblable faite pour l'ensemble du canton pourrait seule nous renseigner ».

Les moyennes qui en ressortent sont moins élevées que celles de l'enquête faite à Neuchâtel ; mais elles sont plus près de la réalité parce qu'elles s'appliquent à un plus grand nombre d'individus. Il convient de remarquer aussi que dans le canton, la ville de Neuchâtel détient le record sous le rapport des nominations tardives. A cet égard, la dernière moyenne (30,5) établie dans le tableau ci-dessus pour le groupe féminin est significative.

Cependant, tel qu'il est présenté, ce tableau ne permet pas de faire des comparaisons exactes entre la situation de Neuchâtel et celle du canton. Pour y arriver, il suffit de déterminer les moyennes d'âge aux mêmes dates que celles tirées des bilans du Fonds scolaire. Comme il n'est pas possible d'obtenir un synchronisme parfait, je m'en suis tenu dans les calculs ci-dessous aux années 1919 et 1939 qui sont les plus voisines de 1920 et 1941 auxquelles l'expert s'est arrêté.

ANNÉES	GROUPE MASCULIN		GROUPE FÉMININ	
	Ville	Canton	Ville	Canton
1919	19,8	20,5	20,7	20,2
1939	22,1	22,3	22,4	23,3

Comme on peut le constater, les différences entre ville et canton sont de peu d'importance et sont défavorables à ce dernier, à une exception près. Les moyennes qui ressortiront du prochain bilan technique, en 1947, ne seront guère plus élevées ; mais il est probable que l'excédent passera du côté de la ville, où elles atteignent à fin 1945, sur les

données par M. von Allmen, les quotients de 22,9 pour les instituteurs et 23,5 pour les institutrices. Il est inexact en tout cas de prétendre, comme je l'ai entendu dire, qu'on entre actuellement dans l'enseignement primaire à l'âge de 30 ans. Je tenais simplement à réfuter cette assertion en publiant les chiffres que l'on sait.

M. von Allmen qui poursuit un autre but avait avantage à assombrir le tableau pour mieux mettre en évidence ce qu'il appelle « les cas particuliers ». Il y a réussi en donnant les moyennes pour chacune des cinq périodes qui figurent dans son tableau. Quant au nombre d'assurés qui sont entrés tardivement dans le Fonds, c'est-à-dire à passé 25 ans, pendant la période 1921-1945, il représente le 17 % de l'effectif total qui s'élevait à 447 membres cotisants au 31 décembre 1944. A vrai dire, ce n'est pas là un nombre « très important » ; mais suffisant pour qu'on en tienne compte dans le problème de la revision des traitements. Les propositions du Comité central soumises récemment aux sections témoignent bien de ce souci. Elles visent en effet au relèvement du traitement de base et à un échelonnement plus restreint de la haute-paie. On ne saurait demander davantage, me semble-t-il. *J.-Ed. M.*

INFORMATIONS

EXAMENS DES RECRUES

Des examens des recrues auront lieu aux casernes de Lausanne les 10, 11 et 12 avril, et de Genève le 13 avril. Les membres des autorités scolaires et du personnel enseignant qui désireraient y assister sont priés de s'adresser à M. Chantrens, instituteur à Montreux (pour les examens de Lausanne) et à M. Duchemin, inspecteur des écoles, à Cartigny-Genève (pour les examens de Genève), qui leur feront parvenir l'autorisation nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

Dix grandes montagnes, *par R. L. G. Irwing.* **Traduit de l'anglais par C.-E. Engel. Collection „Montagne". Un volume in-8 écu avec 15 illustrations hors-texte; broché Fr. 7.50, relié Fr. 11.55. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.**

Dans une ronde magnifique d'alpinisme intercontinental, l'auteur nous entraîne, avec dix monographies qu'il conviendrait mieux d'appeler « portraits », à travers les massifs montagneux du monde. Le choix qu'il a fait, il le justifie aisément. Car, en dehors de son altitude, bien des éléments contribuent à faire la grandeur d'une montagne : sa position, sa forme, son caractère, son histoire, et tout ce qui s'intègre dans la personnalité dont l'a dotée son contact avec l'esprit humain.

Comme tout portrait de belle exécution, chaque montagne est campée dans son site et son climat, son atmosphère, et les luttes qu'elle a suscitées. Des photographies et des croquis permettent de suivre sans peine les itinéraires décrits. Et les récits d'ascensions — soit premières, soit variantes, mais tous originaux — donnent au livre un allant remarquable et permettent des comparaisons intéressantes. Très bien documenté et illustré, écrit de manière fort plaisante et variée, ce livre ouvre des horizons nouveaux, non seulement aux coureurs de montagne, mais à tout esprit curieux de voyages, de découvertes et de grandes expéditions.

BILLET DE LA SEMAINE

Si le courage est nécessaire à la guerre, il ne l'est pas moins dans la vie de chaque jour. Mais tu m'accorderas, lecteur, que le courage moral est rare et difficile. Il faudrait parler, agir parfois même contre la volonté des puissants du jour, et l'on n'ose pas...

Le prophète Jean-Baptiste nous enseigne le courage qui ne connaît aucun compromis. Courage envers lui-même, par la stricte discipline personnelle qu'il impose. Courage envers son peuple, qu'il ne craint pas d'appeler à la repentance. Courage envers son roi, dont il dénonce sans détour la scandaleuse conduite. Courage à l'endroit du Christ, auquel il rend à la face du monde le plus noble des témoignages.

Un tel courage, dis-tu, peut mener loin. Mais il mène en haut, et c'est là l'essentiel.

Ad. Lys.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA NOTE, QUEL PIÈTRE MOYEN ÉDUCATIF !

C'est avec hésitation que je reprends ce leit-motiv après tous ceux qui en ont abondamment parlé dans ce journal et, semble-t-il, épuisé toute la matière. Mais depuis quelques jours elle (la note) a pris une telle importance dans ma vie, elle m'a si bien asservi, elle a si bien désintégré mon enseignement en une poussière d'inutilités, que je ne puis plus résister au besoin d'en faire le procès.

A ceux qui veulent supprimer ou diminuer le nombre des notes, on oppose cette réponse sans appel : par quoi les remplacerez-vous ? Comme si c'était nécessaire de remplacer quelque chose de mauvais... Ce serait l'école sans notes, tout simplement ; beaucoup ne la croient pas viable, une telle école, et pourtant ils se réclament à chaque instant de Pestalozzi...

Notre grand éducateur ne mettait pas de notes et je ne sache pas (j'ai relu à cet effet : « Comment Gertrude instruit ses enfants » et « Pestalozzi » de Guimps), qu'il en ait jamais éprouvé le besoin. C'est que, je pense, la question n'effleurait pas même son esprit ; chaque enfant, en particulier, était le centre de ses préoccupations ; son mobile était de le connaître et non de l'étiqueter. Aussi n'a-t-il jamais eu l'idée saugrenue de classer ses élèves du premier au soixantième, de classer leurs travaux du pire au meilleur ; car, pour lui, je le suppose, le travail d'un écolier, considéré en fonction de ce dernier, n'était ni mauvais ni bon ; c'était une indication, une connaissance de plus de l'enfant, un renseignement précieux et utile qui allait subordonner son action future...

Considérons-nous sous cet angle les travaux qui nous sont confiés ? Il est clair que la note, telle qu'elle est pratiquée actuellement, fausse totalement un jugement de valeur. En effet, la note pourrait avoir deux significations : 1. Indiquer le rang de l'élève dans la classe ; c'est la signification usuelle. 2. Indiquer son effort, ses progrès ou son recul par rapport à ses travaux précédents ; il saute aux yeux que le 9 attribué à l'élève en progrès ne pourrait être comparé au 7 de l'élève qui se maintient ; ce pourrait être un moyen de renseigner...

De ces deux significations on a choisi la pire mais la plus utile à celui qui contrôle ; il peut ainsi comparer :

a) les élèves entre eux,
b) les classes entre elles,
c) les maîtres entre eux,

et cela sans beaucoup de peine : quelques divisions suffisent.

Et l'enfant, qui doit rester au centre de nos préoccupations, est, petit à petit, poussé de côté, détrôné qu'il est par une super-organisation de l'école qui discute trop souvent : moyenne, classement, faute alors qu'elle devrait parler amélioration, progrès... courage.

La note dispense le maître de la plus lourde de ses responsabilités : la connaissance de l'enfant.

Je n'en donnerai pour preuve que l'examen : pour l'examinateur (c'est le cas en ville) l'enfant est un inconnu et pourtant jamais la ma-

chine des notes ne fonctionne avec autant d'aisance que ce jour-là ! J'ai été expert à des examens de classes particulières : l'élève se présente devant vous en coup de vent, quelques questions en vitesse et puis c'est la note... Mais n'avez-vous pas vu l'anxiété de ce petit être, la terreur même qu'il ressentait devant vous et qui le paralysait ? J'aurais aimé le voir libéré de l'étreinte qui le tenaillait, le voir sourire ; j'aurais aimé lire la confiance dans ses yeux... Alors que faire devant cette angoisse si ce n'est mettre le 6 libérateur ? On nous force ainsi à de ces inconséquences... Oui, la note nous permet cette monstruosité de vivre des années côte à côte sans nous connaître. Vous êtes-vous demandé, au moment où l'élève choisit un métier, d'où venait votre inaptitude à conseiller les parents ? Ne serait-ce pas votre méconnaissance de l'enfant ?

L'école primaire ne sélectionne pas.

Avez-vous songé à la position exceptionnelle de l'école primaire dans les degrés de l'enseignement ? Pour elle, il n'est pas question d'éliminer les mauvais éléments ; elle est au service de tous ; comme une maman, elle se doit au plus déshérité comme au plus privilégié ; en conséquence il n'est presque pas question, pour elle, de sélection... Or, situation paradoxale, l'école primaire, la seule qui, par sa situation unique, pourrait se désintéresser totalement des notes, est l'école qui en met le plus !!

A ce propos relevons avec bonheur l'expérience du gymnase de La Chaux-de-Fonds ; cet établissement aurait pu arguer, lui, d'exigences autrement plus impérieuses que les nôtres.

En conclusion, parlons des remèdes à apporter à cette situation anormale.

1. **Suppression des notes ?**

Si nous essayions d'en mettre beaucoup moins, tout d'abord, et de leur donner la place qui leur revient : une toute petite place, bien modeste, comme doit être leur rôle.

4 notes pourraient suffire :

2 notes de français (groupe : *orthographe-grammaire ;* groupe : *lecture-récit-rédaction).*

1 note de calcul.

1 note d'allemand.

Notre collègue R. Michel, dans l'*Educateur* du 23 mars, préconise une note de conduite, de travail, d'aptitudes manuelles ; par excellence ce sont des branches qui doivent faire l'objet d'une appréciation car l'idée de comparaison avec les autres élèves peut en être exclue. Quant aux autres branches qu'il nous suffise qu'elles soient enseignées ; rien ne me paraît plus ridicule qu'une note de civisme, de chant ou de gym !

2. **Apportons toute notre attention à la collaboration école-famille.**

a) Incitons les enfants à ne pas montrer à la maison leurs notes seulement mais les travaux, à en discuter dans le cercle de la famille, à rapporter en classe ces résonances.

b) Organisons des réunions de parents où le maître a l'occasion de les connaître et puis aussi de justifier son enseignement. Les parents croient si volontiers que les méthodes qu'ils ont subies sont seules bonnes.

3. **Ouvrons l'école aux parents.**

Sur nos bâtiments scolaires vous pouvez lire : « Entrée interdite au public » ; les parents, c'est aussi le public ; ils nous sont devenus assez anonymes, assez indifférents pour n'être plus que cela ! C'est navrant. Un papa, une maman devraient avoir le droit de pénétrer dans le bâtiment d'école sans avoir la crainte d'être pourchassés par le concierge ; ils devraient avoir le droit de venir s'asseoir au fond de votre classe et de suivre la leçon en attendant de pouvoir vous parler, par exemple. Vous tous, qui n'avez rien à cacher, serez d'accord, je pense.

Enfin, pour terminer :

Une expérience

J'ai mis sur pied depuis 4 ans une façon de renseigner les parents par graphiques.

Mon but : 1. Instaurer un système de renseignement qui soit éducatif et fasse appel aux meilleurs sentiments de l'élève. 2. Aider l'élève faible intellectuellement et moralement. 3. M'obliger à le connaître personnellement et non de façon approximative comme c'est le cas avec les notes. Un graphique se présente ainsi :

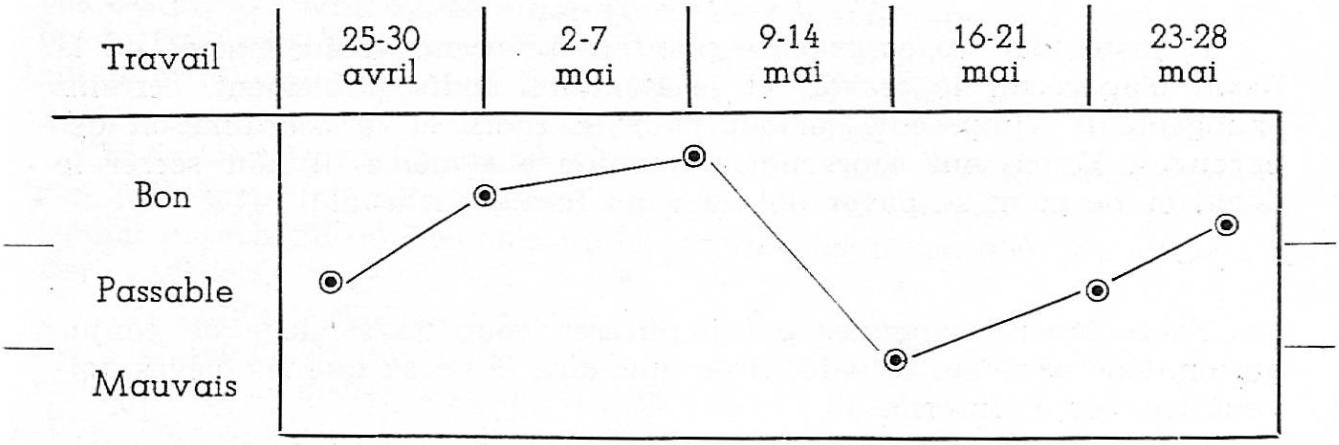

Nous en avons trois de ces graphiques : conduite, travail et zèle ; mais les rubriques changent avec les expériences de la classe ; dernièrement nous avons été amenés à ouvrir des graphiques pour l'ordre et la politesse. Les enfants me suggèrent souvent eux-mêmes ces changements. J'ai laissé à la disposition de chacun un graphique en blanc où il peut me demander mon appréciation sur ce qu'il veut. L'un est curieux de savoir ce que je pense de son orthographe (indépendamment des notes qu'il reçoit vous vous rendez compte de la difficulté !), l'autre de son écriture, de son allemand. *Les défauts* ont aussi leur graphique ; deux élèves qui rongent leurs ongles m'en ont demandé un ; il y a des améliorations, des chutes, des rechutes à l'image de notre vie... mais je vous assure que c'est émouvant de voir ces deux galopins venir me présenter leurs mains le samedi ; il y a dans ce geste une marque de confiance dont je suis fier.

Utilité du graphique : Il est rapide : il vous dispense de toujours récrire les mêmes appréciations. *Il est parlant :* la ligne monte et descend à l'image de vos aptitudes. *Il est personnel :* l'enfant y saisit comme une émanation de lui-même à travers le jugement du maître. *Il est moral :* il incite l'élève à se surpasser lui-même, saine émulation. *Il oblige le maître* à une grande franchise vis-à-vis de l'élève et vis-à-vis de lui-même. (Il m'arrive, par exemple, d'être incapable de juger de l'activité de l'élève dans tel ou tel domaine pendant la semaine écoulée ; je le lui dis franchement et la ligne reste horizontale ; s'il me rappelle quelque chose qui modifie mon jugement, j'en tiens compte, naturellement.)

Il oblige le maître à connaître l'élève ; c'est, à mon avis, la plus grande qualité du graphique.

On peut varier ce genre de renseignements à l'infini : par exemple faire remplir le graphique par l'élève, bel effort de probité et quel renseignement... et de quelle valeur pour le maître ! On peut demander aux parents d'y noter leurs appréciations pendant un mois. Bref, ce cahier devient un vrai trait d'union entre l'école et la famille.

Comme nous voilà loin des notes !

B. Beauverd.

A PROPOS D'UNE ÉCHELLE D'APPRÉCIATIONS

A juste titre, le corps enseignant se préoccupe actuellement de la façon d'apprécier le travail et la conduite. Indiscutablement, certains changements s'imposent, surtout pour le choix et la coordination des épreuves. En ce qui concerne la notation elle-même, il faut serrer le débat et ne point se payer de mots qui feraient illusion.

* * *

Tout d'abord, imaginez douze phrases pour un sondage de conjugaison. Une par une, vous les lisez sans dire le verbe que les élèves doivent trouver et inscrire.

En attribuant un point pour la justesse du temps employé et un autre pour l'orthographe, chaque épreuve se situera selon une échelle de 1 à 24 et la correction se présente sous un aspect purement quantitatif.

Ici, pas trace de qualitatif. Dès l'instant où l'on compte des points, on nage dans le quantitatif et les étiquettes bien, assez bien, etc.... n'y changeront rien.

En d'autres termes, chaque fois que vous classez, vous jouez le registre du nombre et vous excluez les différences qualitatives — même et surtout si vous opérez sur de nombreux cas dans le dessein d'en extraire un barême des erreurs.

* * *

On vient de le relever, le processus purement quantitatif constitue la trame même des corrections de multiples travaux (vocabulaire, arithmétique, géométrie, géographie, d'autres encore). En ce sens, chaque

questionnaire unique imposé à tous les élèves aboutit à l'aspect quantitatif. De ce chef, on peut soutenir qu'une échelle de mots conventionnels est un trompe-l'œil et qu'il vaut mieux franchement utiliser la notation chiffrée.

Le qualitatif — disait déjà Aristote — c'est la caractéristique propre selon laquelle une chose est ce qu'elle est, prise en elle-même, indépendamment de toute comparaison avec les autres. Partant de là, les scholastiques ont défini la qualité — le « quale » d'un être — comme l'ensemble des déterminations et des aptitudes selon lesquelles cet être vit et agit sur la scène du monde.

Pratiquement, donc, si l'on voulait apprécier d'une façon qualitative un travail de vocabulaire, il faudrait interroger oralement et séparément chaque élève, vérifier en détail son pouvoir verbal, déterminer la solidité de ses acquisitions et délimiter encore le rôle du facteur temps. A ce taux-là, chacun de nous devrait se transformer en un autre Binet et se consacrer à journées faites à une demi-douzaine d'enfants...

* * *

Il semble ainsi qu'il ne suffise point d'utiliser les termes d'une échelle conventionnelle et qu'il faille, pour exprimer du qualitatif, que *la façon elle-même d'apprécier une épreuve soit qualitative.* Existe-t-il des cas où une telle appréciation se révèle possible sans trop d'arbitraire ou de fantaisie ? Assurément si l'on songe à la conduite ou à la composition, et plus généralement aux travaux et aux comportements qui exigent la mise en œuvre d'un ensemble d'aptitudes.

Mais là encore, il importe d'illustrer l'idée par le détail d'un exemple que j'emprunterai au dessin en proposant de transposer une illustration à l'échelle double puis de la colorier selon son goût ou ses souvenirs visuels.

Ces petits tableaux terminés, un premier coup d'œil aperçoit vite les réussites et les désastres — les « bien » et les « insuffisant ». Pour le reste, la moitié ou les trois quarts, un examen prolongé discerne en chacune des feuilles plusieurs aspects possibles : l'apparence globale, la perspective, le trait, le coloris, d'autres peut-être. A telle enseigne que la classification en « bien, assez bien et médiocre » s'avère souvent difficile et que la seule façon vraiment qualitative d'apprécier serait d'établir un petit rapport pour chaque cas. En bref, disons qu'ici le chiffre ne correspond plus directement à la nature quantitative d'un travail mais qu'il constitue une sténographie pédagogique pour signaler une vision qualitative des travaux.

Georges Durand.

* * *

Post-scriptum

Dans le numéro du 9 mars, il a paru un article signé d'un auteur auquel je n'avais pas songé en rédigeant les lignes consacrées à l'école provisoirement chimérique.

Sur la grammaire, je me suis expliqué plusieurs fois ces dernières années. En 1945, voir les pages 285 et 287. Ou encore, en 1946, la page 107.

Pour la composition, j'y reviendrai à loisir, d'une façon académique, sans réfuter ou mentionner les textes et les correspondants avec lesquels je suis en désaccord .

Enfin, avant d'esquisser une étude critique de l'enseignement individualisé, j'interrogerai les maîtresses qui dirigent des petits écoliers chaque année plus pénibles — celles qui ont le devoir de discipliner 30 à 35 enfants de cinq, six, sept ou huit ans. *G. D.*

L'ÉCOLE PROVISOIREMENT CHIMÉRIQUE

Dans l'*Educateur* du 9 mars 1946, R. D., répondant à un article de G. Durand, cite des chiffres et des faits qui ne peuvent rester sans commentaires. Il affirme :

1. Que l'effectif normal d'une classe primaire est de 25-30 élèves.
2. Qu'il est possible, par un procédé qu'il décrit succintement, de réduire pratiquement à zéro le temps consacré par le maître à la correction des compositions françaises.
3. Qu'on peut donc enseigner la langue française et l'orthographe sans enseigner la grammaire. (Citation de M. R. Thabault.)

A la première de ces affirmations, je puis opposer les chiffres suivants. De 1929 à 1946, enseignant dans le même bâtiment, je n'ai jamais (je dis bien : jamais) eu de classe normale dont l'effectif ait été inférieur à 30 élèves. Pendant cette longue période, la moyenne des effectifs des différentes classes dans lesquelles j'ai enseigné s'établit à 34. De plus, cette année encore, aucune classe de garçons, de la quatrième à la septième année, de l'école dont je parle, ne compte moins de 30 élèves.

Il semble donc bien que le normal de R. D. soit l'exceptionnel, le provisoirement (espérons-le) chimérique.

Le procédé décrit par R. D. pour la correction des compositions françaises consiste à faire écrire par le maître les mots et les expressions dont les élèves ignorent l'orthographe. Il semble alors qu'un bon dictionnaire épargnerait au maître bien de la peine et aux enfants bien des déplacements, mais là n'est pas le point essentiel. A en croire R. D., les élèves de la classe dont il parle ne font de fautes d'orthographe que dans les mots qu'ils ne connaissent pas ; ils ne commettent ni bévues, ni fautes d'accord, ni fautes de langue. En vérité, les maîtres de ces élèves ont bien de la chance !

En outre, on voit bien que si le procédé dont parle R. D. diminue sensiblement le temps nécessaire à la correction des travaux, c'est qu'une partie de la leçon elle-même a été consacrée, préventivement, si l'on peut dire, à cette correction et si l'on additionne toutes les minutes que le maître a successivement données à chacun de ses élèves en particulier avec celles qu'il doit bien finalement consacrer à revoir les travaux terminés, on ne doit pas être très loin du temps indiqué par G. Durand.

La troisième affirmation de R. D. a trait à l'enseignement de la grammaire. Si vraiment R.D. reprend à son compte la citation qu'il

donne de M. R. Thabault, je lui demande de justifier, sans parler grammaire, l'orthographe de la très simple phrase ci-dessous :

Les poules pondent des œufs blancs. *M. J.*

(Réd.) — *Nous avons soumis l'article ci-dessus à M. R. D. qui répond de la manière suivante :*

BRÈVE RÉPONSE

1. Effectifs : La moyenne actuelle des élèves des classes de Genève, classes spéciales non comprises, atteint à peine 28.

2. Il est bien évident qu'un dictionnaire pour enfants rendrait d'immenses services. Le malheur c'est que l'on n'a pas encore été capable, depuis le temps qu'on enseigne le français, de réaliser un volume de ce genre utilisable par de jeunes élèves.

3. Je n'ai jamais dit que nos enfants ne faisaient pas de fautes. J'ai simplement dit que l'on pouvait considérablement diminuer celles-ci en entraînant les élèves à demander tout ce dont ils ne sont pas sûrs.

4. Je n'ai jamais dit que nous n'enseignons pas, par ailleurs, l'orthographe aux élèves ; il y a là une déformation de ma pensée et de mon texte qui ne trouve aucune justification. J'ai répondu à cette objection que laisser l'enfant s'exprimer librement par écrit, c'est se heurter à des difficultés insurmontables au point de vue orthographique.

5. Il est évident que, si j'ai cité une phrase de M. Thabault, c'est que j'accepte la vérité qu'elle exprime. Je renvoie M. J. à M. Thabault lui-même, à Ferdinand Brunot et à Charles Bally. Je lui conseille vivement aussi de pratiquer le système des *collections d'exemples* qui fixent dans l'esprit des enfants de multiples formes grammaticales ou orthographiques sans qu'il soit besoin de les justifier préalablement par un enseignement grammatical. Dans une certaine mesure, il en est du langage écrit comme du langage oral, les enfants acquièrent ce dernier — et fort bien — par la pratique et non par l'enseignement.

R. D.

LA TAPISSERIE [1]

I. Technique de la tapisserie

Sur le métier à *haute-lisse*, les fils de la chaîne sont tendus verticalement entre les rouleaux qui les fixent. Pour séparer les fils pairs des impairs et permettre ainsi le tissage, on les attache par des fils, les lisses, qu'ils suffit de tirer. Ces lisses, placées au-dessus de l'artisan (haute-lisse) sont fixées à des lames, bâton de 40 cm.

Plus les fils de la chaîne sont serrés, plus l'exécution est détaillée (432 fils pour les 40 cm. de lame aux Gobelins ; souvent beaucoup moins, 156, à Aubusson). Pour une pièce de format classique (4,5 m. à 6 m.), la chaîne exige 60 000 m. de fil de laine et chaque fil doit supporter une tension de 3 kg. pour que l'ouvrage soit régulier.

L'artisan reporte légèrement le dessin de l'artiste sur les fils de la chaîne et conserve d'autre part le modèle sous les yeux, de l'autre

[1] Une exposition de Gobelins est ouverte jusqu'au 12 mai au Palais de Rumine à Lausanne.

côté du métier ; il n'a qu'à écarter les fils de chaîne pour le voir. Comme il doit se tenir du mauvais côté pour nouer les fils de la trame, il surveille continuellement l'exécution dans un miroir qu'il voit également à travers les fils de la chaîne.

Sur le métier à *basse-lisse*, la chaîne est tendue horizontalement et les lisses, attachées aussi à des lames, se tirent par dessous au moyen d'une pédale. Le dessin de l'artiste se place immédiatement sous la chaîne, ce qui fait que l'artisan peut travailler directement sur le dessin.

Dans les deux genres de métiers, *la trame*, constituée par des fils de laine enroulés sur des broches, passe entre les fils de la chaîne qu'elle finit par recouvrir complètement. C'est uniquement par les différentes couleurs et nuances de la trame que l'on obtient le dessin, tous les effets de volume et de modelé. Au moyen âge on n'utilisait que peu de couleurs car on ne connaissait pas davantage de teintures, mais au fur et à mesure des progrès des teinturiers, la tapisserie s'enrichissait de couleurs nouvelles, ce qui n'est pas forcément un avantage. Chaque couleur comporte naturellement un grand nombre de tons pour permettre le modelé. Parfois, la trame comporta aussi des fils d'or ou d'argent.

Quand, au XVIIIe siècle, des peintres tels que Oudry n'admirent plus un rendu approximatif des couleurs de leurs cartons et exigèrent une copie exacte, il fallut à tout prix obtenir toutes les teintes. Pour une exécution il ne fallut alors pas moins de 587 tons différents, dont 14 pour un feuillage, 17 pour un lis rouge, 42 pour les plumes d'un canard, etc. Non seulement la tapisserie n'y gagnait rien, mais, souvent, elle y perdit son éclat, certaines couleurs n'étant pas solides.

La confection d'une tapisserie de format moyen exigeait plusieurs années. Les manufactures françaises les plus importantes furent celles des Gobelins, fondée sous Louis XIV par Colbert, en 1662, et dont Le Brun fut le grand animateur, celle de Beauvais, où l'on faisait surtout des basses-lisses et celle d'Aubusson, qui compta, dans les périodes prospères jusqu'à 2000 ouvriers.

II. Le rôle de la tapisserie

Au moyen âge, et encore aujourd'hui dans certains villages, on tend, pour les fêtes, des draps piqués de fleurs. Vite préparés, ils sont aussi bien vite fanés et l'on comprend que l'on ait cherché à conserver, sous d'autres formes, ces frais et joyeux ornements : d'où la tapisserie.

Tout en se compliquant de figures, la tapisserie conserve au début cet air de fête car elle accompagne toutes les réjouissances. Comme sa réalisation est très coûteuse elle est réservée aux fêtes de l'Eglise (procession, etc.) ou à l'usage du roi et des riches seigneurs dont elle rend les demeures moins froides et permet la division de salles trop grandes. Facile à plier et à accrocher, elle est des plus utiles pour constituer rapidement un décor éphémère. Le cortège du sacre des rois de France se déroulait à Reims de l'archevêché à la cathédrale entre deux murailles de tapisseries. Pour recevoir un souverain dans une

ville frontière, on tendait rapidement quelques tapisseries. D'autre part, les rois de France, qui voyageaient beaucoup, étaient toujours suivis d'une file de mulets portant « la chambre du Roi ». Ainsi le souverain retrouvait toujours, quelle que soit l'étape, le décor familier de sa « chambre ». François Ier, qui regrettait de ne pouvoir séjourner dans son château qu'il avait fait aménager avec goût, fit faire une tapisserie reproduisant exactement sa Galerie de Fontainebleau et qu'il pouvait ainsi emporter avec lui. On sait que les Suisses trouvèrent dans le butin de Grandson les tapisseries qui ornaient la tente du duc de Bourgogne (Musée de Berne).

Quand plus tard la Cour se fixa dans des palais, on songea à la tapisserie pour en orner d'une façon permanente les parois (Livre d'histoire suisse, p. 117). C'est pour le décor du Louvre puis de Versailles que Louis XIV fonda la manufacture des Gobelins. C'était là l'occasion de faire représenter l'histoire du règne (Histoire du Roi, 14 pièces). Les figures y sont des portraits, les costumes et les intérieurs sont exactement représentés ; c'est ce qui donne à ces tentures une réelle valeur historique.

Pour compléter le décor des salles du palais on fit aussi tisser des tapisseries de dimensions appropriées pour être mises entre les fenêtres (d'où leur nom) ou aux portes (les portières). Une tenture est alors le nom de plusieurs tapisseries formant un ensemble.

Enfin les dimensions des compositions ne s'adaptant pas toujours aux surfaces des parois, qui d'ailleurs étaient devenues plus petites au XVIIIe siècle, on en vint parfois à désirer des tapisseries qui ne représentent que des feuillages, sans perspectives, des « verdures », que l'on pouvait à la rigueur couper sans trop de dommage et adapter aux appartements. Nos pauvres papiers peints en sont un lointain écho.

A noter enfin que la tapisserie a trouvé tout naturellement un autre emploi dans le mobilier.

III. La valeur artistique des tapisseries

En imitant tout d'abord les draps fleuris des fêtes, la tapisserie obéissait aux lois de la composition décorative. Il s'agissait de couvrir des surfaces par des motifs répétés, fleurs, feuillages, animaux, etc. Si, au XVe siècle, sur ce fond, on en vint à représenter des personnages, ils semblent piqués dans la surface, motifs décoratifs plus importants que les autres. On ignore la perspective, et on veut l'ignorer, car on n'oublie pas que la tapisserie doit couvrir un mur, et qu'elle doit donner l'impression d'une surface, qu'elle doit être plate, sans profondeur. C'est ainsi que la France produisit de purs chefs-d'œuvre tels que la Dame à la Licorne.

Mais quand Le Brun prend la direction des Gobelins en 1662, la Renaissance a depuis longtemps triomphé de ces conceptions. Le goût du jour est aux grandes compositions de Raphaël. Pourtant Le Brun comprend bien que la tapisserie ne doit pas être une imitation de la peinture, qu'elle doit rester avant tout décorative. Et si tout l'effort

de la Renaissance s'est porté vers la conquête de l'espace, c'est-à-dire de la découverte des lois de la perspective, la tapisserie, pour rester plate, doit au contraire en atténuer les effets. Ainsi dans « L'eau » le grand navire vogue sur une mer sans horizon ; la mâture, très décorative, étend ses vergues parallèlement au tableau, et le surplomb de la falaise, venant prendre à gauche en haut la place du ciel, contribue, en brouillant l'ordre des éléments (terre, mer, ciel) à détruire les notions fondamentales de la peinture pour renforcer la valeur décorative. Un peintre chargé de représenter « Le renouvellement de l'alliance avec les Suisses » aurait sans doute tiré parti de la cathédrale de Paris en développant ses magnifiques perspectives. Le Brun n'en a rien fait ; il n'y a presqu'aucune ligne de fuite dans sa tapisserie, toutes sont horizontales ou verticales. D'ailleurs les personnages sont disposés de telle façon qu'ils remplissent presque toute la surface, jusqu'au bord supérieur. On tend ainsi à supprimer la notion de l'espace pour renforcer, toujours, la valeur décorative.

Au XVIIIe siècle, par contre, des peintres comme Oudry et plus tard Boucher, exigèrent la reproduction exacte de leurs tableaux. La tapisserie cesse d'être une surface décorée pour devenir une copie de tableau, un trompe l'œil. Comme cette conception a, entre autres, le très grave inconvénient de faire disparaître la paroi, à cause de l'illusion créée par la perspective, on en vient à ne réserver pour le «tableau» que le centre de la tapisserie, le reste, « les alentours » étant chargés de recréer la paroi en suivant cette fois-ci les lois de la décoration.

« A en juger dans l'absolu, il n'est rien de plus absurde pour une tapisserie que de représenter comme une paroi complète avec son faux encadrement de bois sculpté, sa fausse tenture de damas, sur laquelle pend un faux tableau, faussement encadré, accroché par de faux rubans à de faux clous. Et pourtant on ne saurait nier le charme... »

(G. Fontaine, « La tapisserie »)

Il y a en effet du charme dans ces tapisseries du XVIIIe siècle, mais en cessant d'être des tentures pour devenir des tableaux elles ont perdu leur raison d'être. Elles marquent donc la décadence du genre, qui s'accentue encore au XIXe siècle.

Dans leur effort pour une renaissance de la tapisserie, les artistes contemporains reprennent les traditions du grand siècle et, surtout, du moyen âge.

J. Savary.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES

MONGOLIE

Caravane

Avant l'aube, sans heurt ni bruit inutile, deux cent cinquante chameaux, une trentaine de chevaux et environ quatre-vingts êtres humains se disposent au départ.

Les chameaux, qui restent bâtés la nuit, ont dormi accroupis en demi-cercle près des ballots de leurs propriétaires, jonchant le sol de petites crottes rondes et noires comme de grandes olives : avec la

cendre des feux, c'est toute la trace que laissera notre passage. Et sans les restes analogues des caravanes précédentes, nous n'aurions pu faire cuire notre soupe.

Torses bruns et nus dégagés de la pelisse de mouton, hommes et femmes s'affairent ; ils lancent habilement une corde sous le ventre du chameau au moment où il s'accroupit, ils ficellent les sacs, et d'un dernier coup de reins arriment les charges à bloc.

... Avec le balancement de la marche, les cargaisons prennent souvent de la gîte ; alors un Mongol à cheval vient se mettre contre le chameau, et tout en avançant, il soulève la caisse d'un coup d'épaule pour rétablir l'équilibre. Mais la plupart du temps, à contre-cœur, il faut en venir aux grands moyens : la cordée est arrêtée, la bête s'accroupit, on défait la longue corde passée en huit sur les extrémités des piquets de bât, et l'arrimage est refait. Le chameau a profité de l'arrêt pour allonger son cou comme un cygne jusqu'aux touffes d'herbe les plus éloignées.

... Les caravaniers, tout en marchant à côté de leurs bêtes, leur arrachent le poil floconneux pour filer une souple cordelette, destinée à remplacer bientôt celle qui mène, déjà usée, leur chameau par le nez.

Ella Maillart. *Oasis interdites.* Grasset, Paris 1937.

Le yak

Le yak est un ruminant étrange, une sorte de piano à queue, immobile et funèbre, sur quatre pieds courts et rigides. Un animal à tout faire. Bête de charge et bête de trait. On mange sa viande, on peut boire son lait dans l'une de ses cornes (chacune tient le demi-litre) ; sa fiente est un combustible et sa queue un chasse-mouche. Les Kirghizes le chevauchent à l'aide d'étriers carrés et massifs, en lui passant une corde dans les naseaux.

Georges Le Fèvre. *La Croisière jaune.* Plon, Paris 1935.

Route

Cette route, dite carrossable, et qui traversait une région de loess (mélange de sable au grain très fin et d'argile fine) devait être âgée de plus de deux mille ans. Elle était née vraisemblablement d'un passage de charrettes dont les roues avaient tracé dans le sol vierge leur double sillon. D'autres charrettes avaient dû suivre les traces de la première, puis d'autres encore, des millions d'autres. Foulé par le sabot des bêtes et creusé par les roues, le sol s'était peu à peu effrité et réduit en poussière. Déblayée au fur et à mesure par le vent, la route s'était enfoncée chaque année de quelques centimètres. Avec le temps, elle était devenue tranchée, puis un couloir profondément encaissé. Aujourd'hui c'est un véritable boyau entre deux murailles verticales qui atteignent trente mètres de hauteur.

Georges Le Fèvre. *La Croisière jaune.* Plon, Paris 1935.

LECTURE FOUILLÉE

BEAUMARCHAIS : LA CALOMNIE

La calomnie, Monsieur ! vous ne savez guère ce que vous dédaignez : j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien : et, nous avons ici des gens d'une adresse !... D'abord un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, pianissimo, murmure et file, et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et piano, piano, vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait ; il germe, il rampe, il chemine, et rinforzando, de bouche en bouche, il va le diable ; puis tout à coup, ne sait comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, grandir à vue d'œil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un crescendo public, un chorus universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait ?

(« Barbier de Séville », acte II, scène 8)

Matériel : Carte de l'Espagne, éventuellement, vue de Séville et costumes espagnols de l'époque. Diverses reproductions d'œuvres d'art. Code pénal. Bible.

Tableau noir : En haut, cette sentence : « La calomnie est l'arme des lâches », mise en relief par la craie de couleur. Le reste est divisé en deux parties, la première contenant les mots destinés aux exercices d'association ; la seconde, les phrases des exercices de synthèse.

1. **Introduction**

a) *Définitions :* Nous allons parler du grave défaut qui consiste à dire du mal de quelqu'un. Comment l'appelez-vous ? Médisance, calomnie. Quelle est la différence de nuance entre ces deux mots ?... Supposons que Pierre répande le bruit que Jean travaille mal à l'école. Si c'est vrai, c'est de la médisance ; si c'est faux et dit uniquement dans le dessein de nuire, c'est de la calomnie...

b) *Familles de mots :* Calomnie, calomnier, calomniateur, calomnieux. Médisance (au XVIe siècle : maledicence, étymologie), médire, médisant...

c) *Thème du « Barbier de Séville » :* Un écrivain français du XVIIIe siècle, Pierre Caron de Beaumarchais, a, dans une de ses comédies, écrit sur la calomnie un passage resté célèbre. Nous allons le lire, mais, auparavant et pour que vous le compreniez bien, je veux vous dire deux mots de la pièce dont il est tiré.

Elle s'intitule le « Barbier de Séville » et date de 171 ans. Elle a, en effet, été jouée pour la première fois en 1775, et c'est un tel chef-d'œuvre de comédie que vous la verrez encore de temps en temps à l'affiche.

La scène est donc à Séville. Dans quel pays ? Qui veut montrer la ville sur la carte murale ?

En voici le sujet :

Une jeune orpheline — elle s'appelle Rosine — est en âge d'être mariée. Deux hommes prétendent à sa main. Un vieux, un jeune. Le

vieux a bien peur que Rosine ne donne la préférence au jeune. Aussi cherche-t-il un moyen de l'éloigner de la demoiselle. Il parle de son souci à son ami, Don Basile, organiste et maître de chant de Rosine. (Retenez bien la profession ; vous en aurez besoin tout à l'heure.) Que faire ? Le provoquer en duel, selon la coutume de l'époque, et le tuer ? Pas facile, car tuer un comte connu à la Cour ferait du scandale.

C'est alors que le maître de chant propose au vieux prétendant un moyen infaillible d'éloigner son rival, aussi sûr que l'assassinat et moins compromettant : calomnier, dire du mal, dire tellement de mal de lui que toute la ville le méprisera, le vomira, que son honneur sera perdu, et que Rosine n'en voudra pas.

Le vieux Bartholo se demande si c'est un bon moyen.

Et voici comment parle le maître de musique pour essayer de le convaincre :

2. Lecture expressive :

a) Par le maître, livres fermés, afin que le morceau soit bien mis en valeur au premier contact ;

b) Par un élève, livres ouverts.

3. Evocation

Nous allons maintenant voir si, quand vous lisez, vous savez bien vous représenter les choses que recouvrent les mots. Fermez vos livres et concentrez-vous un instant pour me dire ensuite ce que vous voyez quand on lit : « les oisifs d'une grande ville ». Quelles sont leurs attitudes, leurs gestes, leurs vêtements, leurs pensées, leurs regards, leurs paroles quand ils répandent la calomnie ?

Qui voit bien la scène ? Qui veut la décrire telle qu'il l'évoque ?... Qui voit autre chose ?... Qui voit autrement ?...

A l'époque où le « Barbier de Séville » a été écrit, il y avait beaucoup d'oisifs, parce que la vie n'était pas aussi trépidante qu'aujourd'hui, parce qu'on était en Espagne, pays méridional où le peuple est moins actif que chez nous, parce qu'on avait affaire à des nobles sans profession ou à des aventuriers avides d'histoires scandaleuses. Cela rendait la calomnie d'autant plus dangereuse.

4. Les mots : exercices d'association

Nous allons préciser le sens de quelques mots.

Calomnie (faire répéter la définition). Associez ce substantif à des verbes. On peut ... dire une calomnie, répandre une c., colporter une c., propager une c., semer une c., entretenir une c., publier une c., rapporter une c., faire connaître une c., arrêter une c., couper court à une c., croire à une c., faire justice d'une c., se plaindre d'une c., etc...

Ne... guère (licence poétique : guères). Signification ? Associez-y un complément... Je n'ai guère ... de leçons, g. d'argent, g. de pain, g. de courage, g. de chance, g. de succès, g. de joie, g. de plaisir, etc.

Dédaigner. Définition. Famille du mot (le dédain, dédaigneux). Dédaigner... une offre, d. un conseil, d. un fruit. etc...

Etre accablé. (Comme ci-dessus).

Absurde. Définition. Associez avec un nom : un livre absurde, une histoire abs., une idée abs., un rire abs., une démarche abs., etc...

Oisif. Déf. Distinguer le substantif de l'adjectif. Famille du mot (oisiveté, oiseux). Faites des phrases dans lesquelles vous emploierez le mot comme nom, puis comme adjectif.

Proscription. Déf. Famille du mot. Une proscription juste, une pr. injuste, une pr. politique, une pr. religieuse, une pr. à vie, une pr. temporaire, une pr. sévère, etc...

Pianissimo, piano, rinforzando, crescendo. Pourquoi ces termes de musique ? Qui les prononce ? Un musicien. Dans quel ordre ?

5. **Les phrases**

a) Comptez le nombre des propositions de chaque phrase... Très variable, d'où absence de monotonie du style.

b) De même avec les verbes... Très nombreux, d'où mouvement du style.

c) Examinez la forme des propositions. Lesquelles sont affirmatives ? Lesquelles, négatives ? exclamatives ? impératives ? Conclusion : tout converge à donner de la vivacité au style.

d) L'auteur a même usé d'un artifice pour accentuer cette vie, pour conserver cette allure rapide dans une des phrases. Qui le voit ?... Il a fait une élision ; laquelle ?... « Ne sait comment »... au lieu de « on ne sait comment ». (Lire à haute voix la phrase sans le « on », puis avec le « on », pour bien faire sentir la différence.)

e) Fouillons le rythme de certaines phrases. « Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde... »

Combien de termes, dans cette énumération ? Trois.

« D'abord un bruit léger... »

Combien de verbes conjugués ? Trois. Lesquels ? Murmure, file, sème.

Cherchez une autre série de trois verbes consécutifs... « Il germe, il rampe, il chemine... »

Une autre suite de trois verbes, à l'infinitif, cette fois ?... « Se dresser, siffler, grandir... »

L'écrivain a estimé harmonieux ce groupement de trois éléments, noms ou verbes. C'est cela qui donne à la phrase son rythme propre. Il porte le nom de *rythme ternaire* ou de *triade oratoire,* parce que les orateurs l'emploient souvent à cause de la tournure aisée, fluide qu'il donne au discours. On le rencontre chez maints autres écrivains (Maupassant, Gonzague de Reynold) ; c'est pourquoi il vaut la peine de s'y arrêter un instant.

Non seulement les écrivains, mais aussi les architectes, les sculpteurs, les peintree, les musiciens utilisent cette forme d'expression.

Prenons l'architecture. Voyez ce porche de la cathédrale de Chartres. Combien d'entrées ? Trois. Ce vitrail ? Trois parties.

En sculpture : combien de personnages dans ce groupe (Laocoon, par exemple) ? Trois.

Maintenant, la peinture. Combien de parties dans ce tableau ? Trois, se rapportant au même sujet. Ce genre de composition s'appelle un *triptyque.* (Il s'agit ici d'un triptyque de Grünewald dont le volet de gauche représente l'Annonciation, le panneau central la Glorification de Marie, et le volet de droite la Résurrection.)

Si j'avais à ma disposition un gramophone et les disques voulus, je pourrais vous montrer maintenant comment les musiciens ont fait usage du rythme ternaire dans des compositions qui portent le nom de symphonies, de sonates, de menuets, de scherzos. La musique hongroise et la musique écossaise ont pour fondement des phrases de trois mesures.

On trouve d'autres rythmes que le ternaire, mais aucun ne donne ce même sentiment de perfection harmonieuse et simple ; cette idée de commencement, de milieu, de fin ; cette cadence évoquant une montée, un sommet, une descente ; cette impression de cycle complet, achevé.

Voilà pourquoi les artistes, qu'ils soient peintres, sculpteurs, musiciens ou littérateurs, s'en sont emparés pour créer de la beauté.

Il nous reste à étudier une phrase, l'avant-dernière. Combien de verbes ? Neuf. Pourquoi une telle abondance ? Pour exprimer la violence, la puissance, la virulence avec laquelle se répand la calomnie. Remarquez que ces neuf verbes peuvent se grouper aussi trois par trois.

Trois expriment la fuite : s'élance, étend son vol, tourbillonne.

Trois expriment l'attaque : enveloppe, arrache, entraîne.

Trois expriment le bruit : éclate, tonne, devient un cri.

6. Exercices de synthèse

Construisons quelques rythmes ternaires simples.

a) Le bon élève est ... (Trouvez trois adjectifs !) ... appliqué, discipliné, studieux.

b) ..., ..., ... sont les vertus que la patrie exige de chaque soldat. (Trouvez trois noms sujets) La discipline, l'endurance et le courage...

c) Il n'y a pas de ..., pas de ..., pas de ... qu'on ne puisse vaincre par la persévérance. (Pas de difficulté, pas d'obstacle, pas d'opposition...)

d) Trois grandes choses demeurent : ..., ..., ... (la foi, l'espérance, la charité).

e) Bien vivre, c'est ..., ..., ... (travailler, aimer, servir).

f) L'avion ... (trois verbes exprimant le départ) ... vrombit, roula, glissa, ... (trois verbes exprimant le vol) ... se souleva de terre, vira, fonça vers les nuages ..., (trois verbes exprimant la descente) ... plana, plongea, se posa...

Ces exercices sont oraux ou écrits. Ils peuvent très bien être reportés à la fin de la leçon.

7. Nouvelle lecture expressive

Elle est faite cette fois par un ou deux élèves, le maître corrigeant à mesure toutes les fautes de diction.

8. Conclusion éducative

Nous avons essayé de distinguer au début la différence entre la médisance et la calomnie. Quel est, à vos yeux, le pire des deux défauts ? La calomnie ? Bien. Est-ce que la médisance est vraiment aussi méchante ? Non.

Et pourtant, tous deux sont également répréhensibles.

Si calomnier est faire naître le mal qui n'existait pas, médire c'est faire vivre, répandre le mal existant. Pas plus l'un que l'autre ne doivent être le fait d'un honnête homme .

C'est pour cela qu'il ne faut ni médire, ni calomnier. Mais c'est aussi parce que la loi le défend.

La loi humaine, d'abord. La voici. Elle s'appelle le Code pénal. Je l'ouvre à l'article 173 : « Celui qui... aura accusé une personne de tenir une conduite contraire à l'honneur..., celui qui aura propagé une telle accusation... sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende ». Voilà en ce qui concerne la médisance, que le code nomme diffamation. Il en est de même de la calomnie. Voyez l'art. 174 : « Celui qui, connaissant la fausseté de ses allégations, aura accusé une personne de tenir une conduite contraire à l'honneur... sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende... »

L'autre loi, la loi divine, est plus sévère encore. Ecoutez : J'anéantirai celui qui parle en secret contre son prochain ». (Epitre de Jacques, 4 : 11.)

Et si, malgré de telles lois, il y a encore tant de calomnie, c'est parce que ceux qui la répandent n'ont pas le courage de dire directement aux intéressés ce qu'ils pensent, car, affirme un adage :

« LA CALOMNIE EST L'ARME DES LACHES ».

Charles Bornand.

BIBLIOGRAPHIE

Une méthode de travail libre par groupes, par Roger Cousinet, Les Editions du Cerf, 1945.

Dans cet opuscule, M. Roger Cousinet a condensé les données et les résultats d'une méthode qui compte plus de vingt ans d'existence. Frappé par l'inertie de la plupart des enfants en face d'un maître et leur vivacité en dehors de l'école, il a recherché les raisons d'une attitude si dissemblable. Il nota qu'à l'école, l'activité de l'enfant commence quand celle du maître cesse et que cette activité avait besoin, pour s'épanouir, d'un milieu propice. Il convenait donc d'organiser l'école.

Dans la méthode Cousinet, les enfants se groupent pour une tâche commune : travail de création, travail d'analyse scientifique, travail historique ou géographique. Le maître n'enseigne pas, il renseigne. Chaque groupe comporte cinq à six enfants, disposant d'un tableau noir et, pour commencer, du matériel mis à disposition par le maître. Il règle lui-même son activité. Ses résultats sont soumis au maître qui fournit au groupe les renseignements dont celui-ci a besoin et les livres qu'il doit consulter.

La méthode Cousinet est appliquée depuis 1920. Jusqu'en 1942, elle a intéressé à la ville et à la campagne, quarante classes, environ un millier d'enfants. Les résultats qu'elle a obtenus se comparent avantageusement à ceux de l'école ordinaire. Elle élimine les problèmes de discipline et de loyauté, obtient des enfants le maximum d'attention et de bonne volonté. Elles les accoutume à travailler en commun et recèle par là une valeur sociale évidente.

Les sceptiques feront bien de lire ces quelque 90 pages. Ils y découvriront un homme, une conviction, une expérience dont ils ne pourront faire fi.

Et chez nous, quand commence-t-on ? R. J.

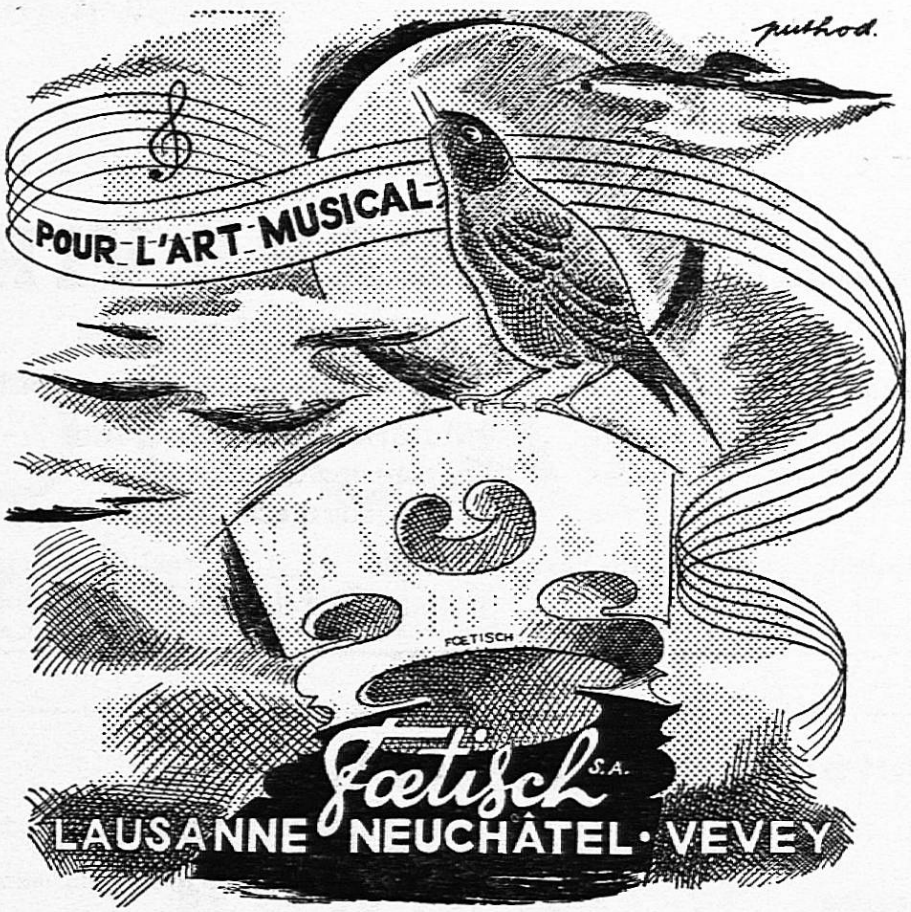

Un livre que tout éducateur doit lire

PAUL ANDRÉ

LA SUISSE FRANÇAISE
TERRE ALÉMANIQUE ?

Première partie	Deuxième partie
La réalité politique	**Artisans de l'opinion**
Interdite par la censure en 1941	Débutant par « Comment on interdisait un livre » pages interdites par la censure en 1944

En un fort volume de 412 pages **Fr. 8.50**

Edition sur Vélin volumineux, exemplaires numérotés avec la signature de l'auteur **Fr. 40.—**

LES ÉDITIONS TRANSJURANES MONTREUX

En vente chez tous les libraires

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans — Section B : Garçons de 10 à 16 ans

1938 29 élèves
1942 59 élèves
1946 105 élèves

Maturités. Baccalauréats
Entrée au Gymnase
Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

281

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

le calcul
l'école active
le travail manuel

293

RESTAURANT BOCK

LAUSANNE

C. Paux et G. Esenwein, succ. **Grand-Chêne 4** Tél. 2.76.58

LE RESTAURANT DES GOURMETS ET DES BONS VINS
SALLES POUR SOCIÉTÉS, CONFÉRENCES ET BANQUETS

Stamm S. P. V.

222

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

MONTREUX, 6 avril 1946 LXXXII^e année — N° 14

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9.
Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12
Administration et abonnements:
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.
Responsable pour la partie des annonces: Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

AUX JEUNES FILLES

auxilia Ecole de perfectionnement

offre : une bonne culture générale, des connaissances pratiques, une sérieuse préparation d'éducatrice privée. Placement assuré, situations variées, bien rémunérées. Elèves dès 15 ans. Début d'année : 25 avril 1946. Avenue Tissot, 16, Lausanne. Tél. 3.42.18.

Mme S. R. CUENDET, directrice

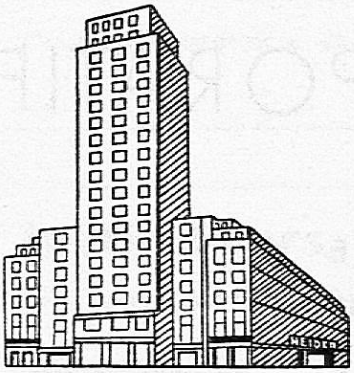

meubles HEIDER

MAITRE ÉBÉNISTE
S.A. MAISON FONDÉE EN 1860
100% SUISSE
85 ANS D'EXPÉRIENCE
A LAUSANNE
BEL-AIR-MÉTROPOLE

11, Terreaux - Métropole LAUSANNE

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER

Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme

Livraison franco

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec garantie

205

E. KRAEGE
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE
Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

Famille suisse de langue allemande cherche **institutrice de langue française** pour s'occuper de deux enfants de 7 et 12 ans. Bonne occasion de se perfectionner en langue allemande et de faire un séjour à l'altitude.
Famille C. Zähner-Gisler, Hôtelier, **Schwägalp**/Urnäsch.